

L'homoparentalité - 1/2

La réalité du quotidien des familles homoparentales.

On en entend de toutes les couleurs sur les préférences sentimentales : Les gays et les lesbiennes constitueraient des couples "moins stables", ils n'auraient aucun désir de paternité ou de maternité, seraient un mauvais modèle d'homme et de femme pour un enfant parce que les gays seraient parait-il efféminés et les lesbiennes, masculines, et aussi le terrible amalgame entre pédophilie et homosexualité ...

Bref, autant de préjugés qui mettent à mal notre société et sa capacité à analyser objectivement des situations banales (l'homosexualité) qui existent depuis la nuit des temps et en tous points du globe (et oui, l'amour entre personnes de même sexe est bien une constante anthropologique).

En ce moment, alors qu'une loi a été adoptée en 2003 en France sur l'aggravation des peines en cas d'homophobie et que les couples de même sexe sont reconnus (du bout des lèvres : Pacs), les familles homoparentales vivent au quotidien une situation difficile : Certes les mentalités changent, mais les textes de lois nient encore l'existence de ces familles. Ainsi, un enfant issu d'une famille homoparentale ne voit que l'un de ces deux parents reconnus par la loi en tant que "parent légal" ! Au mieux l'autre parent est simplement considéré comme le partenaire du seul parent reconnu.

La réalité du quotidien est étouffé par ces textes de loi, qui instaure une non reconnaissance du statut de parent vis-à-vis de l'administration en général, mais il y a également des situations catastrophique, comme par exemple le cas tragique ou le seul parent reconnu par la loi décède... Dans ce cas, la situation est catastrophique pour l'enfant, d'abord parce qu'il perd un parent, et ensuite parce qu'il se retrouve légalement orphelin "complet" ! Viennent alors la peur d'un placement à la DDASS, la peur de ne plus revoir son parent, de ne pas être avec lui pour surmonter l'épreuve douloureuse de la mort... Bref, une situation abominable.

Heureusement, dans quelques cas, des jugements ont fait jurisprudence, et la garde de l'enfant a pu être donné au seul parent survivant (qui a enfin pu adopter l'enfant, ce qu'on lui refusait avant la mort de son partenaire...), mais ne serait ce pas plus simple que la loi cesse de pratiquer ouvertement une discrimination dans ce domaine ? **Ne serais ce pas plus simple de rectifier les lois communautaristes (réservées à une seule communauté) de la république relatives au mariage et à l'adoption ?**

Mais gardons espoir, du nord au sud de l'Union (Européenne) les mentalités changent, les préjugés régressent, et les lois suivent, c'est la cas par exemple en Suède, Finlande, Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni... bientôt la Belgique (après le mariage, l'adoption ?) mais aussi ailleurs dans le monde : Norvège, Canada, Australie... etc.

En France, le fait d'être un(e) célibataire "ouvertement homo" est encore, dans les faits, un motif de refus d'adoption, et ce contrairement à la législation puisque selon les textes de loi l'adoption est ouverte aux couples mariés et aux célibataires. Une telle situation évoluera nécessairement dans le bon sens dans les années à venir.

Il y a bien sur ces gens (dont j'ai fait parti jadis, bien qu'homo moi même) qui ont a priori une réticence à l'ouverture de l'adoption par les couples de même sexe.

Pourquoi cette réticence (Sans parler des "raisons" homophobes qui reprennent les préjugés précités en début d'article) ? Peut être parce qu'on pense qu'un enfant élevé par une famille homo risque de subir des railleries de la part de ces camarades de classe "à cause de l'homosexualité de ces parents"... Mais en réfléchissant un peu, il est facile de réaliser que ces railleries ne viendraient pas de l'orientation sentimentale des parents, mais bien de *l'éducation traditionnellement hétérocentré qu'on donne à nos enfants* : par exemple "elle trouva son prince charmant" "Alors tu as une petite copine ?" mais jamais, vraiment jamais l'idée qu'il est possible de tombé amoureux indifféremment du genre de la personne aimé... (Peut être que la population croit encore qu'on "devient" homo, et que parler de l'amour dans sa globalité à un enfant, c'est risquer de le "rendre" homo ?. Et oui, les préjugés sont tenace...)

L'homoparentalité - 2/2

D'autre part, est ce que des railleries entre enfants justifies une discrimination à l'adoption en fonction de l'orientation sentimentale ? (Perso, je répond non, "évidement") Et si oui, doit on alors interdire aux personnes dans une même situation d'adopter (handicapés, personnes d'origine étrangère, personnes de petite taille... etc.) ? La encore, je répond évidemment non.

Pour raisonner sur le sujet, il faut avant tout penser a l'intérêt de l'enfant. Et il me semble évident que la meilleur solution c'est de donner la possibilité a ces enfants sans famille d'en trouver une, tout en gardant les étapes nécessaire a une adoption convenable, pour vérifier si le couple ou le (la) célibataire est capable d'élever un enfant, et ce indifféremment de l'orientation sentimentales des personnes (Hétéro, Homo, Bi).

Les études sur le sujet (validées pour leur rigueur scientifique, et avec un recul de plus de 25 ans pour beaucoup d'entre elles) vont dans ce sens puisqu'elle montrent que les parents homo ne sont ni pire ni meilleur que les parents hétéro, et que le fait d'être élevé dans une famille homoparentale n'est pas une entrave au développement de l'enfant. Le référant masculin et/ou féminin ne se trouve pas uniquement dans le couple parental, mais souvent parmi les amis, la famille... etc. de plus, en chaque individus se trouve ce que la majorité des gens appellent "un comportement masculin" et "un comportement féminin" ce qui remet en doute l'utilité et l'interet d'un cloisonnement des rôles social selon le sexes, qui n'a de plus jamais été démontré.

Alors surtout, essayez de réfléchir sur le sujet, et ne vous arrêtez pas aux idées préconçues. N'hésitez pas a m'écrire pour me faire part de vos remarque, questions, et autres... webmaster@LGBTH.com ou directement sur le site LGBTH.com, [sur le forum en cliquant ici](#)